

## APADhe (Accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'École)

### RESPONSABLES LEGAUX

- Font la demande à l'aide du formulaire et fournissent les documents nécessaires à l'étude du dossier sous pli confidentiel (bilans médicaux, PAI, PPS, certificats médicaux, certificat d'hospitalisation...)
- Envoyent la demande au service de Promotion de la Santé en faveur des élèves à destination du Médecin conseiller technique de préférence par mail : [ce.psf55@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.psf55@ac-nancy-metz.fr) ou par courrier :

D.S.D.E.N de la Meuse  
Service PSFE  
A l'attention du Médecin conseiller technique  
24 Avenue du 94<sup>ème</sup> RI  
55013 BAR-LE-DUC

ENVOI

### Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves

- Réception et vérification du dossier et transmission au Médecin Conseiller Technique
- Avis du Médecin Conseiller Technique

TRANSMISSION

REFUS      AVIS FAVORABLE

### REFERENT PEDAGOGIQUE DE L'APADhe

- Elabore le projet en lien avec les enseignants de l'élève
- Communique avec les familles
- Assure le suivi
- Transmet le projet
- Maintient le lien entre l'élève et sa classe

### ETABLISSEMENT

- Complète la partie établissement et le Projet pédagogique.

Accompagnement pédagogique individuel

Les outils (photocopies – numériques – STPR ...)

En présentiel

A distance

